



Saint-Denis, le 7 mai 2019

Communiqué
de presse

Epidémie de dengue à La Réunion Tous concernés, AGISSONS !

Du 22 au 28 avril, **1 322 cas de dengue** ont été confirmés. L'activité épidémique se maintient à un niveau élevé. Pour limiter l'ampleur de l'épidémie, les équipes de la lutte anti-vectorielle continuent d'intervenir jour et nuit dans les quartiers où des cas de dengue sont signalés. Plus de 200 agents de terrain sont mobilisés (ARS, SDIS, renforts nationaux de sécurité civile).

Dans ce contexte, une nouvelle campagne de communication est lancée : « Tous concernés, agissons ! ». Cette campagne vise à interpeller les Réunionnais sur les risques liés à cette épidémie de dengue et à les inciter à se protéger.

Durant cette période de vacances scolaires, la préfecture et l'ARS Océan Indien rappellent à la population l'importance d'utiliser des répulsifs cutanés lors d'activités en extérieur, et notamment dans l'Ouest et le Sud où le virus de la dengue circule activement.

Situation épidémiologique au 7 mai 2019

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

Plus de **1 300 cas confirmés** sont actuellement dénombrés chaque semaine, portant à plus de 9 200 le nombre de cas confirmés rapportés depuis le début de l'année. Il s'agit là des personnes pour lesquelles une analyse biologique a confirmé la maladie. Les estimations du nombre de cas ayant présenté des symptômes de la maladie et ayant consulté un médecin (que des analyses aient été réalisées ou pas) se situent plutôt aux alentours de 3 500 cas par semaine, soit plus de 24 000 depuis le début de l'année

Les **foyers historiques du Sud** (Saint-Louis, Etang-Salé, Les Avirons, Saint-Joseph, Petite-Ile) sont **toujours très actifs** et les cas signalés dans l'Ouest augmentent, et particulièrement sur la commune de Saint Paul où le nombre de cas déclarés a doublé ces deux dernières semaines.

A l'est, la commune de Saint-André connaît une recrudescence du nombre de cas, avec 25 cas déclarés en 2 semaines.

Les **foyers émergents** sont situés dans :

- **Le Nord** : Sainte Clotilde, Saint Denis, Sainte Marie et Sainte Suzanne
- **L'Est** : Saint-André, Sainte-Rose, Bras-Panon et Saint-Benoît
- **Le Sud** : La Plaine des Cafres, Cilaos, Entre Deux et Saint-Philippe
- **L'Ouest** : Saint-Leu, Piton-Saint-Leu, La Chaloupe, Bernica, Saint-Gilles-Les-Hauts, Saint-Gilles-Les-Bains, Le Guillaume, Bellemène/Saint-Paul, Saint-Paul Bois-de-Nèfles, Le Port et La Possession

DEPUIS LE DEBUT DE L'EPIDEMIE

- **Plus de 16 000 cas autochtones confirmés**
(dont **plus de 9 200 cas** depuis le 01/01/2019)
- **442 hospitalisations**
(dont **286 hospitalisations** depuis le 01/01/2019)
- **1 768 passages aux urgences**
(dont **1 293 passages aux urgences** depuis le 01/01/2019)
- **Près de 50 000 cas cliniquement évocateurs** (dont **plus de 24 000 cas** depuis le 01/01/2019)
- **14 décès, dont 7 directement liés à la dengue.** (Depuis le 01/01/2019 : 8 décès, dont 4 directement liés à la dengue).

Contact presse



Lancement d'une nouvelle campagne de communication : « Tous concernés, AGISSONS ! »

Dans le contexte épidémique actuel, la préfecture et l'ARS Océan Indien lancent cette semaine une nouvelle campagne de communication pour inciter la population réunionnaise à agir. L'enjeu de cette campagne de communication est de permettre au plus grand nombre de prendre conscience des risques liés à cette épidémie de dengue et de se protéger de la maladie en adoptant les 3 gestes prioritaires :

- **Geste n°1** : Je me protège des piqûres de moustique
- **Geste n°2** : J'élimine l'eau stagnante
- **Geste n°3** : Je consulte un médecin en cas de symptômes

Intitulée « Tous concernés, AGISSONS ! », la campagne se décline comme suit :

- Une campagne d'affichage 4X3 : 200 panneaux sur toute l'île sur 14 jours
- Une campagne radio
- Une campagne TV
- La diffusion de 8 000 affiches sur l'ensemble de l'île aux partenaires
- Un dépliant d'information et de sensibilisation aux gestes de prévention indispensables pour lutter contre les moustiques
- Des parutions dans la presse
- Des informations sur les sites internet des services de l'Etat à La Réunion (www.reunion.gouv.fr) et de l'ARS Océan Indien (www.ocean-indien.ars.sante.fr)
- Une campagne sur les réseaux sociaux : Facebook @Ensemble contre les moustiques, et sur le Facebook et Twitter « Préfet de La Réunion ».



TOUS CONCERNÉS, AGISSONS !

